SOS

ENFANTS ABANDONNES

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL N°2025-2

AVRIL – MAI – JUIN 2025

Association caritative d'aide aux plus démunis dans le monde

Fondée par André MOTTE DIT FALISSE et Ernest LEHAIRE.

ASBL agréée par le Ministère des Finances. Rue de Tilleur, 54 – B-4420 Saint-Nicolas – Belgique

COOPÉRATIVES VILLAGEOISES ET SOLIDAIRES À SAINTE-MARIE À MADAGASCAR

Ce projet, en adéquation parfaite avec les objectifs de SOS EA de soutenir des projets d'émancipation et de développement, consiste à créer des coopératives solidaires portées par des femmes pour augmenter leurs revenus et constituer un fonds solidaire pour aider les enfants à Madagascar.

PRÉSENTATION DU PROJET

Madagascar est l'un des dix pays les plus pauvres du monde. Selon la Banque mondiale, environ 75 % de la population vit encore sous le seuil de pauvreté (moins de 2,15 dollars par jour). L'économie repose principalement sur l'agriculture, qui emploie près de 70 % de la population active, mais reste vulnérable aux aléas climatiques et à la volatilité des prix mondiaux, notamment pour la vanille, dont Madagascar fournit environ 40 % de la production mondiale.

Quoiqu'une reprise progressive est constatée depuis 2023, cette croissance reste insuffisamment inclusive, et les investissements dans les infrastructures, l'éducation et la santé demeurent des priorités pour améliorer durablement les conditions de vie de la population.

En conclusion, les soins de santé restent inabordables pour une majorité d'enfants, une scolarité parfois impossible pour certains en raison des frais d'inscription et d'équipement, des conditions d'apprentissage et de loisirs bien trop maigres.

Autant de raisons qui incitent à soutenir le projet qui à terme permettra aux populations des villages coopérants d'assurer de meilleures conditions de vie et de développement.

Vous êtes la meilleure publicité dont SOS EA puisse rêver.

N'hésitez pas à partager ce bulletin avec vos proches.

COOPÉRATIVES VILLAGEOISES ET SOLIDAIRES À MADAGASCAR

OBJECTIFS

Le projet Andalana consiste à créer dans des villages à Sainte Marie des coopératives villageoises pour augmenter les revenus des mères de famille et constituer un fonds solidaire.

L'objectif est de créer un lieu central pour la conception et la vente, en regroupant les artisanes et les productrices, pour concentrer les produits alimentaires et les objets artisanaux optimisant ainsi la visibilité de ces acteurs économiques et maximisant la rentabilité de leurs activités.

Un fonds solidaire sera constitué par un prélèvement sur les ventes réalisées au magasin central.

Ce fonds, que les femmes géreront collectivement, permettra d'assurer :

- Les frais de santé des familles
- Les frais de scolarité
- Le financement des ateliers pour enfants (cours de français, cours de danse et musique, et initiation à l'artisanat)

Deux villages œuvrent déjà au lancement en 2025 d'une coopérative :

- Maromandia au centre ouest
- Ambodiatafana au Nord de l'île

Les bénéficiaires seront donc en priorité les enfants de ces villages particulièrement précarisés. Andalana est un projet communautaire qui vise l'autonomie des personnes impliquées dans la coopérative.

Cette formule peut être initiée et reproduite dans autant de villages, avec des ressources et des compétences diverses.

L'ASSOCIATION PORTEUSE DU PROJET

L'ASBL liégeoise Quai des Enfants collabore au projet et dispense son expérience et ses réseaux pour soutenir le projet.

ORGANISATION ET DÉROULEMENT

Le collectif des coopérantes profite de l'accompagnement pendant un an pour lancer le projet, regrouper les opératrices, installer le magasin-atelier, assurer la promotion touristique et équiper les ateliers.

Pour qu'à terme, la gestion générale des activités et des animations, la gestion des ventes et des développements de la coopérative soient assurés par les coopératrices.

Cette gestion générale sera assurée par l' « assemblée générale des coopératrices » de la Société Coopérative (SC). Elle se tiendra au minimum chaque trimestre pour débattre et décider les points de son ordre du jour : situation générale et financière, bilan et développements, organisation quotidienne, prévisions et perspectives, sommaire des demandes d'aides solidaires et octroi des fonds disponibles.

Ce projet vise donc une autonomie complète des coopératives dans l'année

COÛT DU PROJET

Pour les deux coopératives :

Aménagement des locaux (rénovations et constructions)	*2 000 €*
Équipements : matériels didactiques et mobiliers	4 480 €
Défraiement des coordinatrices de projet et des animatrices d'ateliers durant 6 mois	1 500 €
Plaine de jeux	600 €
Total	***8 580 €***

En soutenant cette initiative, vous participez à un projet créatif, solidaire et autonome assurant des revenus indispensables aux familles et plus particulièrement aux enfants.

*Depuis le 1er janvier 2024, le **numéro de registre national est devenu obligatoire** pour obtenir une attestation fiscale. Veuillez-nous le communiquer soit en communication de votre virement après le nom du projet soutenu, soit via le formulaire www.sosenfantsabandonnes.be/NN/, soit par mail à info@sosenfantsabandonnes.be*

ACCÈS À L'EAU POTABLE À GOMBE-MATADI EN RDC

Depuis février 2025, l'association APGM (Action Père Giscard Malonda) mène, avec le soutien financier de SOS Enfants Abandonnés, un ambitieux projet visant à améliorer l'accès à l'eau potable dans deux villages du secteur de Gombe-Matadi, en République Démocratique du Congo.

Ce projet consiste en la construction de quatre sources d'eau potable, au bénéfice direct de plus de 3 000 personnes, dont une majorité d'enfants.

Le projet avance selon le calendrier prévu, malgré un léger ralentissement dû aux conditions climatiques. Plusieurs étapes majeures ont été franchies :

- **Sensibilisation des populations** : Une campagne d'information (émissions radiophoniques et distribution de 3000 feuillets).
- **Acquisition et transport des matériaux** : Tous les matériaux et outils nécessaires à la construction ont été achetés, transportés, puis entreposés en sécurité grâce à l'implication active des villageois.
- **Début des travaux de construction** : La première source d'eau potable du village Kimakanga est désormais terminée et fonctionnelle (100 litres d'eau potable par jour par ménage).
- **Suivi technique rigoureux** : Des outils de gestion, des rapports techniques et des comptes rendus réguliers permettent d'assurer une transparence optimale et une exécution fidèle au plan initial.

Les trois autres sources seront bientôt terminées. Dans les prochaines semaines, les comités de gestion communautaires seront formés pour assurer la pérennité du projet et mesurer les impacts réels sur les conditions de vie des bénéficiaires et d'en tirer des leçons pour de futures interventions.

ECOLE PRIMAIRE À BUMBA EN RDC

Grâce à votre soutien précieux, les travaux de construction de l'école primaire à Bumba avancent progressivement malgré plusieurs défis rencontrés sur le terrain. Voici les nouvelles les plus récentes, recueillies auprès de notre partenaire Yannick Dupagne, présent sur place ces derniers mois.

Les premiers travaux ont débuté sur le site de Yamagwa, situé à une douzaine de kilomètres du siège local de l'ONG partenaire. Depuis janvier, les étapes suivantes ont été réalisées :

- Clôture du terrain à l'aide de bambous.
- Creusement d'un puits profond pour l'eau.
- Construction d'une case pour le surveillant du chantier.
- Fondations creusées pour trois classes, avec élévation des murs pour deux d'entre elles.
- Pose partielle des claustras (aérations en béton).
- Coulage de la ceinture de béton au-dessus des portes.

Plusieurs imprévus ont freiné l'avancée des travaux : tempêtes, pénurie de briques, mobilisation des maçons. Malgré cela, les travaux devraient permettre l'ouverture en septembre 2025 de deux classes de 1re année primaire, et potentiellement d'une classe de maternelle, dans une logique d'économie d'échelle (moins coûteux que de construire séparément plus tard).

À ce jour, 6 042 $ ont été dépensés sur le budget total prévu de 12 600 $. Il reste encore plusieurs étapes cruciales à financer (achat de matériaux et équipements des salles de classe, construction de la charpente, pose du toit, de portes, chape et crépissage). Les 11 515 € déjà versés par SOS EA couvrent la majeure partie des dépenses, mais l'ONG partenaire pourrait devoir compléter le budget pour garantir la finalisation à temps.

L'école verra le jour grâce à un travail patient, adapté aux réalités locales. Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes et de l'accueil des premiers élèves en septembre

APPEL AUX DONS

Coopératives villageoises et solidaires à Sainte-Marie à Madagascar

Fortis BE58 2400 0102 6079 - BIC GEBABEBB
de l'asbl S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS

Siège social, correspondance et secrétariat :
54, rue de Tilleur à B-4420 Saint-Nicolas (Belgique)
info@sosenfantsabandonnes.be - www.sosenfantsabandonnes.be

Les membres de SOS EA sont tous bénévoles :
Agnès Lambert, Anne-Lise Poplavsky, Catherine Dardenne, Christine Jacques, Daniel Drechsel, François Renzoni, Gaëtan Carnoy, Hippolyte Stassart, Jatinder Randhawa, Jean-Pierre Mergeai, Laura Truong, Marc Croissiaux, Olgierd Kuty, Marie-Paule Lebeau, Roberto Renzoni.

S.O.S. ENFANTS ABANDONNES est officiellement reconnu par le Ministère des Finances.
Nous vous rappelons que vos dons sont déductibles fiscalement à partir de 40 euros par an.

Depuis le 1er janvier 2024, le numéro de registre national est devenu obligatoire pour obtenir une attestation fiscale. Vous pouvez nous le communiquer soit en communication de votre virement après le nom du projet soutenu, soit via le formulaire www.sosenfantsabandonnes.be/NN/, soit par mail à info@sosenfantsabandonnes.be.

Pour soutenir **nos projets long termes** (Ndako Ya Bana, Sarupwali, Bumba et Mokamo), veuillez verser sur le compte BE78 0012 6718 7586 avec en communication le nom du projet que vous désirez soutenir.

Handtekening(en)
Signature(s)
Unterschrift(en)

OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT
ORDRE DE VIREMENT
ÜBERWEISUNGSAUFTRAG

Bij invulling met de hand, één HOOFDLETTER of cijfer in zwart (of blauw) per vakje
Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case
Ausfüllen mit der Hand ein GROSSBUCHSTABE oder Zahl in schwarz (oder blau) pro Feld

Gewenste uitvoeringsdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur / Gewünschtes Ausführungsdatum in der Zukunft

Bedrag / Montant / Betrag EUR CENT ,

Rekening opdrachtgever (IBAN)
Compte donneur d'ordre (IBAN)
Konto des Auftraggebers (IBAN)

Naam en adres opdrachtgever
Nom et adresse donneur d'ordre
Name und Adresse des Auftraggebers

T

Rekening begunstigde (IBAN)
Compte bénéficiaire (IBAN)
Konto des Begünstigten (IBAN)
BE58 2400 0102 6079

BIC begunstigde
BIC bénéficiaire
BIC Begünstigten
GEBABEBB

Naam en adres begunstigde
Nom et adresse bénéficiaire
Name und Adresse des Begünstigten
SOS ENFANTS ABANDONNES
RUE DE TILLEUR 54
4420 SAINT-NICOLAS

Mededeling
Communication
Mitteilung
MADAGASCAR